

L'an mil neuf cent soixante et onze le JEUDI 11 FEVRIER à seize heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en Première Session Ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - CHEVASSUS André - BEDIER Francis-
MONDON Jean-Claude - OLIVE Gabriel - FOSSARD Charlemagne - AUBER
Camille - Mme CHASSAGNE Raoul - MM. SERS Henry - FERRERE Chantilly -
BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - ROBERT Valère -
Mme BENARD Jules - MM. FONTAINE Frantz - AFFEJEE Abdoul-Hack -
TECHER Honorat - CHANE KUNE Maurice - Mme PAYET André - MM. PICARD
Antoine - LAURET Gérard - TOMI Maurice - TANDRYA Fred.

Etaient représentés :

M. Dr THEVENIN Marc	par M. LEGROS Auguste
Mme JASMIN Léopold	par Mme PAYET André
M. RAMASSAMY Adolphe	par M. HOARAU Marcel

Absents excusés :

MM. DIJOUX Joseph - EVAN Georges - GALLIARD Jean - BOURHIS Camille -
TESSIER Jacques.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 FEVRIER 1971 et que le nombre de Conseillers présents a été de 25 sur 36 Conseillers en exercice./.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Monsieur PICARD Antoine est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le MAIRE constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement./.

LE MAIRE,

